



# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2019 N°34  
24 mai 2019

- Décision du 21 mai 2019 portant modification des décisions du 1<sup>er</sup> mars 2019 portant délégation de signature an matière d'ordre général, de désignation d'ordonnateurs secondaires délégués, de ressources humaines, d'hygiène et sécurité personnels, de représentation du pouvoir adjudicateur, d'hygiène et sécurité chantiers

P 2

**Direction territoriale Bassin de la Seine**

*Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.*

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*



**DÉCISION PORTANT MODIFICATION DES DÉCISIONS DU 1ER MARS 2019 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE D'ORDRE GENERAL, DE DÉSIGNATION D'ORDONNATEURS SECONDAIRES DÉLÉGUÉS, DE RESSOURCES HUMAINES, D'HYGIENE ET SECURITE PERSONNELS, DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR, D'HYGIENE ET SECURITE CHANTIERS**

**Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies navigables de France,**

**Vu** le code des transports notamment ses articles L. 4312-3 et R. 4312-17 ;

**Vu** le code des marchés publics ;

**Vu** le code du travail, notamment ses articles L.4121-1 et suivants et ses articles R.4212-1 et suivants ;

**Vu** la décision portant délégation de signature en matière d'ordre général en date du 1<sup>er</sup> mars 2019

**Vu** la décision portant délégation de signature en matière d'ordonnateurs secondaires délégués en date du 1<sup>er</sup> mars 2019 ;

**Vu** la décision portant délégation de signature en matière de ressources humaines en date du 1<sup>er</sup> mars 2019 ;

**Vu** la décision portant délégation de signature en matière d'hygiène et sécurité personnels en date du 1<sup>er</sup> mars 2019 ;

**Vu** la décision portant délégation de signature en matière d'hygiène et sécurité chantier en date du 1<sup>er</sup> mars 2019 ;

**Vu** la décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur en date du 1<sup>er</sup> mars 2019 ;

**Vu** la décision d'intérim du 07 mai 2019 désignant Madame Cécile BASSERY, Ingénieur en Chef des Travaux Public de l'Etat et Cheffe du Service gestion de la voie d'eau au poste de Secrétaire Général par intérim du 02 mai 2019 au 31 août 2019 ;

## **DECIDE**

### **Article 1 :**

A l'article 2 des décisions du 1<sup>er</sup> mars 2019 portant délégation de signature en matière d'ordre général, d'ordonnateur secondaires délégués et de ressources humaines, est ajoutée la ligne suivante :

« Mme Cécile BASSERY, Ingénieur en Chef des Travaux Public de l'Etat, Secrétaire Générale par intérim ; »

### **Article 2 :**

Aux annexes I des décisions du 1<sup>er</sup> mars 2019 portant délégation de signature en matière d'hygiène et sécurité personnels, hygiène et sécurité chantiers et représentant du pouvoir adjudicateur, est ajoutée la ligne suivante :

« Mme Cécile BASSERY, Ingénieur en Chef des Travaux Public de l'Etat, Secrétaire Générale par intérim ; »

### **Article 3 :**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France sur le site internet [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr).

Fait à Paris, le 21 mai 2019

Le directeur territorial  
Bassin de la Seine

Signé

Dominique RITZ